

Conditions générales de vente

Article 1 : Droits d'accès

L'accès au site Cimes Aventures est ouvert à toute personne en bonne santé morale et physique. Les pratiquants ne pourront accéder aux parcours s'ils sont sous l'emprise de quelque substance que ce soit : médicaments, alcools, drogues. Tout pratiquant s'engage à être assuré en responsabilité civile. Toutes les prestations doivent être réglées en totalité au plus tard le jour choisi pour pratiquer l'activité concernée. Ce règlement peut être effectué sur place soit en espèces, en chèque, carte bancaire, chèques vacances, chèques jeunes Isère ou chèques sport et bien être et sur internet uniquement par carte bancaire. Tous les participants doivent obligatoirement prendre connaissance du règlement intérieur affiché à l'entrée du site ou sur simple demande téléphonique.

Article 2 : Droits d'exclusion

CIMES AVENTURES se réserve le droit d'exclure toute personne :

- Ayant un comportement dangereux pour lui-même
- Mettant en danger la vie des autres
- Non respectueuse d'un des points du règlement intérieur
- Ayant accédé aux installations sans en avoir réglé la contrepartie financière.

Article 3 : Réservation Individuelle

La réservation permet au client d'être assuré de la disponibilité sur un créneau horaire. En cas de retard du client de plus de 15 minutes, Cimes Aventures ne pourra plus garantir la disponibilité du créneau. Le client devra alors attendre la prochaine disponibilité. Il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Article 4 : Vente en ligne

Absence de délai de rétractation : En vertu de l'article L.121-20-4, 2° du Code français de la consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Concernant les prestations non datées, le Client dispose d'un délai de sept (7) jours francs à compter de la réception de la confirmation de commande pour exercer un droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalité.

Article 5 : Groupes et collectivités

A la demande du client, un devis est établi et adressé au client par mail ou par courrier. Le montant global de la prestation est calculé selon le volume prévisionnel de participants le jour de la prestation. L'option de réservation est maintenue pendant un délai de 15 jours. Afin de réserver définitivement sa prestation, le client doit faire parvenir un acompte de 30%. En cas d'annulation de la prestation par le Client, les conditions de remboursement sont les suivantes : - Remboursement intégral de l'acompte si l'annulation intervient au moins 30 jours calendaires avant l'événement. - Pas de remboursement de l'acompte versé si l'annulation intervient moins de 30 jours calendaires avant l'événement. CIMES AVENTURES accepte le règlement par mandat administratif pour les établissements publics. Le solde est à verser le jour de la prestation sauf pour les règlements par mandats administratifs. En dehors des horaires d'ouverture au public, une facturation minimum de 300 € HT sera appliquée sauf accords spéciaux.

Article 6 : Réclamation

Toute réclamation doit être adressée au service clients du parc Cimes Aventures selon les modalités définies dans les conditions de vente. Après avoir saisi le service relations clientèle et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel